

PANORAMA DE L'ÉNERGIE DU COEUR ENTRE-DEUX-MERS

ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE TERRITORIALE

Document réalisé sur la base données publiques en 2025



PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
ESPACE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

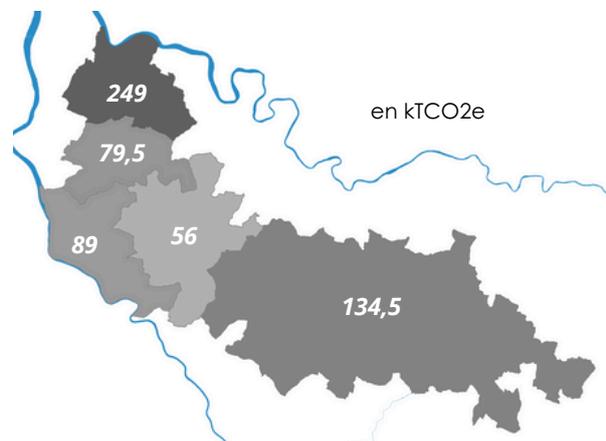
ÉMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE TERRITORIALE EN KTCO2E

KTCO2e : kilo Tonne CO2 équivalent



Source : territory

par Communauté de Communes en 2021



Les **gaz à effet de serre (GES)** sont des composés gazeux présents dans l'atmosphère qui retiennent la chaleur émise par la Terre. Ils **sont responsables du réchauffement climatique** en piégeant une partie des rayonnements infrarouges. Les principaux GES sont le **dioxyde de carbone (CO₂)**, le **méthane (CH₄)** et le **protoxyde d'azote (N₂O)**.

Les émissions de gaz à effet de serre sont corrélées à la consommation énergétique territoriale.

Depuis 2016 on observe une stagnation des émissions carbonées du territoire.

En 2021, **608 000 tonnes équivalent CO₂** ont été émis dans l'atmosphère par le territoire.

CO₂ 5,57 tonnes équivalent CO₂ c'est les émissions carbonées moyenne d'un habitant du territoire en 2021

Attention : cet indicateur ne prend pas en compte les émissions indirectes liées à nos modes de consommations.

CO₂ 6,58 tonnes équivalent CO₂ c'est les émissions carbonées moyenne d'un Français en 2021

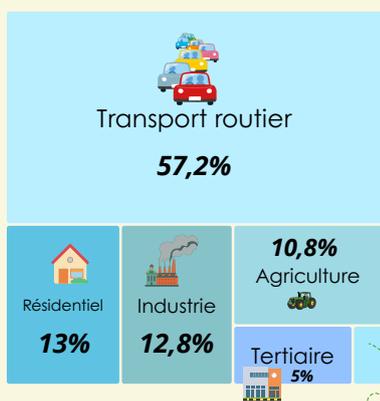
En 2021, les émissions de gaz à effet de serre de la France, en équivalent CO₂, s'élevaient à **443 470 000 tonnes équivalent CO₂**.

ÉMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE PAR SECTEUR EN 2021

608 kTco2e

C'est les émissions de GES globale du Cœur Entre-deux-Mers en 2021.

En détail



Traitement des déchets : 1,2%

Le **transport routier** représente le **secteur le plus consommateur d'énergie** du territoire. De plus la **dépendance de ce secteur aux énergies fossiles** est de **93 %**.

L'impact du transport routier sur les émissions globale du territoire est donc important.

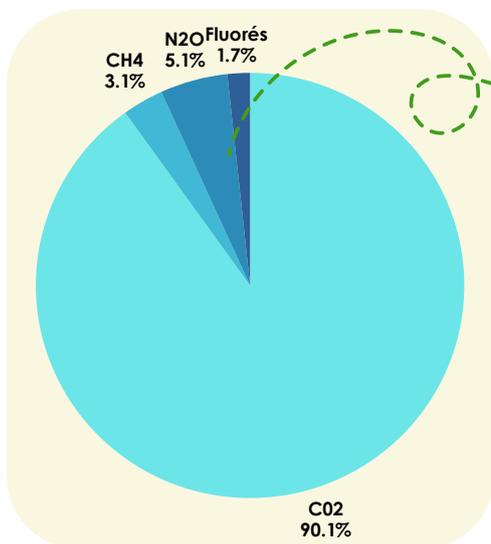


EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE PAR TYPE DE GAZ EN 2021

Le **Potentiel de Réchauffement Global (PRG)** c'est quoi ?

C'est un indicateur qui mesure l'impact des gaz à effet de serre sur le climat par rapport au CO₂ (PRG = 1). Certains gaz, comme le méthane (PRG ≈ 30) ou le protoxyde d'azote (PRG ≈ 273), réchauffent beaucoup plus l'atmosphère. D'autres, utilisés dans l'industrie, atteignent des PRG de plusieurs milliers.

608 kTco2e



D'où provient le CH₄ (PRG 30) :

Agriculture (63,2%), Traitement des déchets (18,1%), Résidentiel (17,7%)

D'où provient le N₂O (PRG 273) :

Agriculture (77,6%), Traitement des déchets (13%), Transport routier (7,4%), Résidentiel (1,9%)

D'où provient les Fluorés (PRG 1000 et +) :

Transport routier (38,6%), Tertiaire (27,9%), Résidentiel (17,4%), Industrie (15,6%), Traitement des déchets (13%), Agriculture (0,2%)

Pourquoi l'agriculture participe autant aux émissions de méthane et de protoxyde d'azote ?



Les vaches possèdent dans leur rumen (un de leurs 4 estomacs) des bactéries qui dégradent la cellulose : une fibre très solide des végétaux. Cette fermentation naturelle produit du méthane qui est émis par éructation.

Le protoxyde d'azote est généré principalement par l'épandage des déjections d'élevage et l'utilisation des engrais azotés. Ces émissions sont liées aux mécanismes de dénitrification et de nitrification qui interviennent à tous les stades du cycle de l'azote.

Les émissions de gaz à effet de serres indirectes sont plus difficile à suivre et à quantifier pour un territoire. Pourtant ces émissions peuvent représenter la face cachée de l'iceberg.

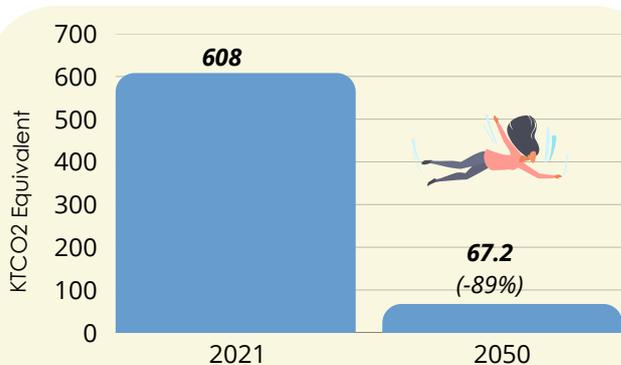
Pour connaître son bilan carbone personnel complet (émissions directes et indirectes), rendez-vous sur



<https://nosgestesclimat.fr>

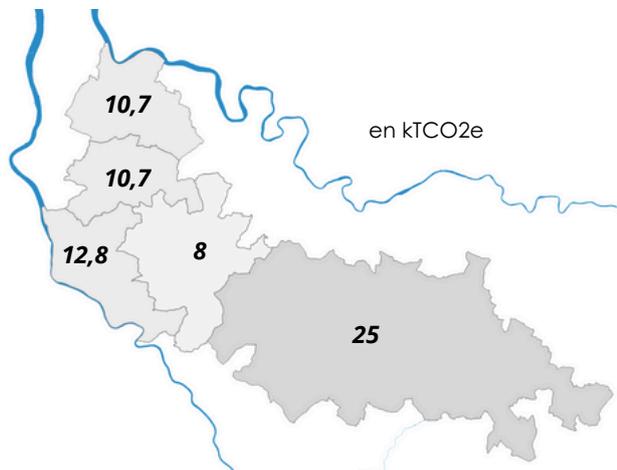
OBJECTIFS 2050

En plus d'exposer les ambitions énergétiques des communautés de communes, les PCAET identifient les objectifs à atteindre pour les émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050.



Source : PCAET

par Communauté de Communes en 2050



La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la loi Énergie-Climat de 2019 fixe les émissions de la France à environ 80 000 000 tonnes équivalent CO₂ à horizon 2050 (soit une réduction de 82 % par rapport à 2021).